

Partir étudier à l'étranger

Echanges hors-Europe
en 2023-2024

Université d'Orléans
Direction des Relations Internationales



Contacts

- Pôle Mobilité sortante hors-Europe
 - Responsable Auriane JAMROG
 - Coordinatrice Christel MERCIER
- mobilite.he@univ-orleans.fr
- 02 38 49 43 34

Horaires d'accueil :

LMMJ : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 16H30

V : 9h00 –13h00

Direction des Relations Internationales / International Head Office
Bâtiment IRD – 5, rue du Carbone – 45100 Orléans - France

QU'EST-CE QU'UN ECHANGE ?

- Un échange est un accord signé entre l'UO et une Université partenaire.
- Année de la mobilité,
Inscription à l'UO + paiement des frais d'inscription
Inscription dans l'université partenaire. Pas de frais d'inscription
(2 cartes d'étudiant)
- Choisir des enseignements équivalents à ceux du cursus français, dans une université partenaire.
- Ces enseignements sont validés par un coordinateur de l'UO et un coordinateur de l'université d'accueil dans un document appelé « contrat d'études ».
- Suivre les enseignements et passer les examens correspondants dans l'université d'accueil .
- Les résultats obtenus valideront, ou non, le cursus en France par système d'équivalence.

Où partir ?



- Argentine
- Australie (TOEFL obligatoire)
- Brésil
- Cambodge
- Canada (Québec et Ontario)
- Chili
- Chine
- Colombie
- Corée du Sud
- Côte d'Ivoire
- Etats Unis (TOEFL obligatoire)
- Ile Maurice
- Inde

- Japon
- Liban
- Malaisie
- Maroc
- Mexique
- Pérou
- Taïwan
- Viet Nam

(Attention de plus en plus d'universités dans le monde demandent le TOEFL)

De plus en plus d'universités offrant des cours en Anglais, demandent un score TOEFL.

**Inscription à la préparation du TOEFL du 3 au 14 octobre (inclus)
Cours les Mercredi et jeudi de 18h à 20h**



Comment faire mon choix ?

- Consulter les pages « International » sur le site de l'université d'Orléans
 - Partir à l'étranger (témoignages des étudiants déjà partis...)
 - Lire le Guide de l'étudiant candidat aux échanges sur le site de l'UO
<http://www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/etudier-hors-europe>
- Venir à la DRI consulter les rapports des étudiants déjà partis
- Consulter les sites web des universités partenaires

Pour partir, vous devez:

- ETRE ADMIS(E) l'année avant la candidature ; l'année de candidature et le semestre avant le départ (Si départ au 2nd semestre).
- NE PAS avoir redoublé dans votre cursus, ni être AJAC, Non Admis ou Défaillant.
- ETRE INSCRIT(E) en 2022-2023 (année de la candidature) et réinscrits en 2023-2024 (année de la mobilité) à l'Université d'Orléans.
- Avoir le score TOEFL IBT requis pour les États Unis, l'Australie ainsi que quelques universités où la langue d'enseignement est l'anglais (voir le guide des échanges)
- Etre retenu(e) par le jury de sélection

1 / Sélection par l'UO

Dossier de candidature en ligne à partir du 12 octobre 2022

- Informations personnelles
- CV et lettre de motivation dans la langue des cours de l'université partenaire
- Appréciations des enseignants
- Résultats depuis le BAC (**relevés de notes officiels**)
- Budget prévisionnel
- 2 vœux minimum et 4 vœux maximum (**1 seul vœu pour le Canada**)

Clôture du portail le 23 novembre 2022

Puis...

- Sélection des dossiers
- Décision des équipes administrative et pédagogique
- Acceptation par l'étudiant de la décision
- Constitution et envoi du dossier à l'université partenaire
- Acceptation par l'université partenaire

Quelles aides financières ? 1 / 2



Financement MOBI-CENTRE

- **Crédit-temps** de 12 mois maximum dans le cursus universitaire sous forme de mobilités de formation et/ou de stage obligatoire. 8 mois maximum par mobilité.
- Etre français, ou ressortissants de l'Union Européenne sans aide européenne, ou d'une autre nationalité inscrit en formation initiale en Région Centre pour la seconde année consécutive.
- Mobilité dans un pays autre que celui d'origine.
- Montant total versé en 2 fois (75% à l'arrivée / 25% au retour).

A titre indicatif pour l'année 2022/2023 :

250€ au départ + 250€ / mois

ou 250€ au départ + 150€ / mois si allocataire AMI

Quelles aides financières ? 2/2

Financement : Aide à la Mobilité Internationale du MESRI

Conditions d'obtention :

- Etre boursier sur critères sociaux (même échelon 0)

Conditions d'utilisation :

- Crédit-temps de 2 semestres maximum

Financements :

- Vous pourrez bénéficier de cette aide **en plus** du maintien de votre bourse du CROUS jusqu'en juin si vous en êtes bénéficiaire , Cumul possible avec l'aide financière MobiCentre
- Le montant de l'aide est défini chaque année en fonction des fonds attribués à l'Université d'Orléans



A titre indicatif pour l'année 22-23: 1600€ / semestre

Récapitulatif des dates importantes

Septembre:

- Assister aux différentes informations (Réunion HE – Happy Campus Day)

Début octobre: Mise en ligne du guide du candidat HE (toutes les informations sur la mobilité, les destinations etc...)

- <http://www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/etudier-hors-europe>
- Se renseigner sur les universités partenaires, les cours proposés, lire les rapports à la DRI, consulter le guide sur le site de l'UO
- Du 3 au 14 octobre : inscription à la préparation au TOEFL
- 12 au 13 octobre : **JMI - Journées de la Mobilité Internationale**
- ..octobre: **Ouverture des candidatures en ligne**
- Inscription au test du TOEFL deuxième quinzaine de novembre impérativement
- Du .. octobre au .. Novembre : Cours préparation TOEFL proposés par la DRI

Novembre - Décembre :

- Fin novembre, passer le TOEFL
- .. Fin novembre : **clôture du portail des candidatures en ligne**
- Début décembre: résultats du TOEFL (**en vous inscrivant au test demander 2 résultats: 1 pour étudiant et 1 à envoyer directement à la DRI**)
- Décisions de la sélection envoyées par mail par la DRI, aux étudiants

Janvier :

- Réponses des étudiants suite à la décision du jury envoyées par mail à la DRI
- **Penser à faire OU à renouveler le passeport**

Février:

- De janvier à mai : montage du dossier pour Université partenaire par l'étudiant et envoi du dossier soit par l'étudiant soit par la DRI

Avril – mai – juin :

- Réponse de l'université d'accueil pour les départs au 1^{er} semestre (**septembre à octobre** pour le 2nd semestre)

Juin - juillet :

- **Ouverture du portail pour la demande de financement (demande de bourses)**
- Obtention du VISA
- Derniers préparatifs (billets d'avion, assurance rapatriement, inscription ARIANE etc...)

Questions ?

N'hésitez nous envoyer un
e-mail → mobilite.he@univ-orleans.fr

